

# GAP

## VOIRIE On roule à 30 km/h sur le chemin de Prévençon

■ C'est un arrêté du maire de la ville de Gap en date du 25 janvier 2012 : le chemin de Prévençon, situé au quartier Les Abadous, est désormais à emprunter par les véhicules à la vitesse de 30 km/heure, « considérant les dangers présentés dans la configuration des lieux et la

faible largeur » de cette voie de circulation. Un panneau en « signalétique adaptée » est bien en évidence, planté sur le bas-côté. « Des contrôles pourraient intervenir » dit-on pour en faire respecter l'indication, « pour la sécurité de tous les utilisateurs et riverains ».

## EXPOSITION Jaclin Espié, dans la simplicité de l'approche

■ L'exposition qui se tient actuellement à la galerie de l'Hôtel de ville, rue Colonel-Roux, est celle de l'application et la simplicité. Jaclin Espié s'adonne à la peinture et va dans des directions bien diverses. Paysages de Provence, de bord de mer, figurines étirées façon manga : son point fort

est la couleur. Ces toiles sont gaies et transcendent le plaisir qu'elle a eu à les faire, donnant au visiteur l'impression d'un cadeau offert de bon cœur. Exposition à la galerie de l'Hôtel de ville ouverte jusqu'au lundi 6 février inclus de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30 (fermée dimanche).



**MDA ELECTROMENAGER IMAGE CLIMATISATION**  
**N° 1 DU DISCOUNT ARRIVAGE DIRECT D'USINE**  
**GARANTIE 3\* 5\* 7\* ans**  
**UNIQUE EN FRANCE**  
**GAP 04 92 53 40 41**  
 25-27, av. Jean-Jaurès mda.gap@wanadoo.fr

## STATION DE SKI Le Sivu s'est réuni hier matin Céüse : le projet de reprise retardé



La station de Céüse pourrait encore ouvrir cette saison. Photo DLArchives/V.O.

Didier Ricou, membre de la société Alpes ski développement, reprenneur potentiel de la station de ski de Céüse, était un peu amer hier après-midi. Lui qui espérait encore mercredi soir « ouvrir dès la semaine prochaine », a vu son offre de délégation de service public rejetée par le Sivu Manteyer/La Roche-des-Arnauds ce jeudi matin. La faute, selon lui, à un « couac » dans la communication.

Sauf que, Didier Ricou l'assure, une autre offre a été transmise mercredi à l'avocat du Sivu. « On savait qu'ils n'étaient pas d'accord, donc nous sommes montés à une participation de 25 % sur douze ans. Le Sivu souhaitait que nous mettions 25 % sur neuf ans. »

### Les vacances de février en ligne de mire

« Les élus n'ont pas eu la dernière proposition que je leur avais transmise, affirme-t-il. Ils se sont prononcés sur des propositions anciennes, qui avaient été formulées lors des discussions la semaine dernière. » Un détail qui change tout. Alpes ski développement a présenté un projet comprenant de lourds investissements : la société prévoit dans un premier temps d'investir 2,5 millions d'euros pour le « remodelage » des pistes, la remise en fonction d'un téléski, la création d'une retenue collinaire et l'installation de canons à neige en bas de station. Dans la mouture rejetée hier par le Sivu, Alpes ski développement n'aurait participé qu'à hauteur de 20 % à cet investissement. « 20 %, c'était difficilement acceptable pour nous, explique Guy Jullien, président du Sivu. Les deux communes avaient dit qu'elles ne prendraient pas en charge plus de 5 % des investissements [une autre partie devant être financée par le Département, la Région et la communauté de communes,

Guy Jullien, président du Sivu, ne comprend pas la raison de ce contretemps. « Si notre avocat avait eu cette proposition, il nous l'aurait certainement transmise », s'interrogeait-il hier après-midi. Mais sur le fond, il accueille plutôt favorablement le nouveau projet d'Alpes ski développement : « La durée n'est pas vraiment importante, c'est plutôt sur le montant de la prise de risque du délégataire que les choses coïncident », note-t-il. Cette dernière version devra bien sûr être étudiée lors d'une nouvelle réunion du Sivu. « Nous allons prévoir ça le plus rapidement possible, dans trois ou quatre jours, aussi vite que nous le permet le délai légal », assure Guy Jullien.

Car le temps presse : les vacances de février approchent, et avec elles certainement la dernière occasion d'ouvrir la station cette saison. « Je suis optimiste, lance le président du Sivu. Je sens que j'ai en face de moi des gens qui ont très envie que le projet aboutisse. »

Fabien ROUX

## EAU Les commissions municipales se sont prononcées en faveur d'une DSP

# « Exclure la régie publique est une erreur stratégique »



Patrick De Fau de Lamothe a exposé son avis sur l'audit de la distribution des eaux de la ville de Gap sous les yeux de Georges Guiol militant de l'association "Eau Secours". Photo DI

La nouvelle est tombée peu avant le début de l'assemblée générale de l'association "Eau Secours". Les commissions municipales se sont prononcées en faveur d'une nouvelle délégation de service public. Peu importe, l'association continue son combat.

Avec le soutien de Patrick Du Fau de Lamothe, conseiller régional d'Aquitaine, militant associatif et expert comptable venu donner son point de vue sur l'avenir de l'eau gapençaise.

L'intervenant est revenu sur les conclusions de l'audit du cabinet SCE rendues mi-janvier. « C'est une mayonnaise en faveur de la délégation de service public » signale l'élu de la région Aquitaine.

Son inquiétude débute par un constat. « L'eau potable est près de deux fois plus chère que l'assainissement, qui lui, fonctionne en régie publique et plutôt bien d'ailleurs ». Les interrogations à la lecture de l'audit sont multiples pour Patrick Du Fau de Lamothe. L'audit

révèle que la redevance d'occupation de domaine public s'élève à 800 000 euros en 2010 alors que le coût estimé par l'audit est de 34 000 euros.

### Une commission de contrôle financier exigée

L'audit préconise la mise en place d'une commission de contrôle financier qui impose un rapport annuel d'activité à Véolia. « On peut s'interroger sur l'absence d'un tel dispositif sur une délégation vieille de 18 ans. Cela permettrait d'avoir un regard sur ce que fait Véolia. Mais la municipalité ne compte pas instaurer ce type de contrôle, estimant que cela fait redondance avec la commission consultative des services publics locaux. Or les possibilités de contrôle ne sont pas les mêmes ». Sur ce point l'association envisage un recours devant le tribunal administratif.

### L'augmentation du prix en dix ans

Une autre interrogation concerne l'évolution du prix de

l'eau sur les dix dernières années. « Il est en augmentation de 3,43 % par an depuis 10 ans alors que celle de l'assainissement est de 1,43 %. Autrement dit, c'est une augmentation largement inflationniste ».

### Les charges de Véolia en question

L'élu girondin est revenu sur « les charges incohérentes » d'une telle délégation. « Les charges indirectes sont inacceptables. Elles sont mutualisées sur l'ensemble des sociétés de Véolia. Ce qui fait que les Gapençais payent pour des choses qui ne les concernent pas ».

### L'absentéisme du personnel

L'intervenant s'est aussi « amusé » d'une conclusion de l'audit qui met en avant l'absentéisme du personnel

### REPÈRES

#### LES PROPOSITIONS DE PATRICK DU FAU DE LAMOTHE

- Mettre en concurrence la régie et la DSP avant de choisir
- La régie publique apporte de la transparence
- Une mutualisation entre l'assainissement et l'eau potable en régie publique
- Dans le cas d'une délégation de service public, un affermage de 7 à 8 ans au lieu des 20 ans
- Créer une commission de contrôle financier
- Demander un remboursement des provisions non utilisées pour la rénovation pour Véolia

dans le cas d'une régie publique. « L'audit nous explique que l'absentéisme serait d'être plus important pour une régie publique. Or, selon les informations de l'association, Véolia possède un taux d'absentéisme égal ».

### Les provisions de rénovation

Des provisions ont été faites pour la rénovation. Selon l'audit, le taux de rénovation de Véolia est faible. « Cela indique que les travaux ne sont pas forcément faits. Les provisions vont-elles être remboursées puisque non utilisées ? » s'interroge Patrick De Fau de Lamothe. L'intervenant a tenu précisé que le prix de l'eau à Gap était « dans le Top 5 » de la région. « Mais ne vous inquiétez pas, les Gapençais sont des gens normaux, ils se font tondre comme les autres ».

Pierre MOMBOSSE

### LA PHRASE

« La Commission européenne a ouvert une procédure formelle en matière d'entente visant plusieurs entreprises françaises dont Véolia », a indiqué Patrick Du Fau de Lamothe.

## « Une décision qui sera prise de manière démocratique » insiste le maire

Sauf surprise, le conseil municipal confirmera l'avis des commissions municipales (le vote est prévu le 10 février) : la ville de Gap optera pour une nouvelle délégation de service public.

« Une décision démocratique puisque votée en conseil municipal », précise le maire de Gap Roger Didier. Il espère être confronté à « une forte concurrence des sociétés de distribution de l'eau », pour la prochaine délégation.

### « Être confrontés à une forte concurrence »

L'élu gapençais juge trois critères très importants à prendre en compte dans les futures négociations : le bon entretien des ressources, le rendement du réseau et le service rendu par le délégataire.

Le maire semble prêt à envisager l'exigence de l'association concernant la création d'une commission de contrôle financier. « Nous pouvons envisager d'en créer une à la prochaine délégation de service public mais pas avant ».

Autre point de convergence, entre l'association et la municipalité : le taux de renouvellement matériel est trop faible. « Cela fait partie des éléments importants à prendre en compte dans le cahier des charges ».

Mais Roger Didier attend le terme de la délégation pour avoir un avis définitif. Selon la municipalité, « il restait 1 million d'euros d'investissement à réaliser par Véolia fin 2010, ce chiffre est descendu à environ 700 000 euros. Nous attendrons de voir à la fin de la concession si le délégataire a

rempli son contrat. Pour le moment, il n'a pas joué son rôle complètement puisque le contrat n'est pas terminé ».

Concernant l'avis de l'association sur les charges indirectes « inacceptables », le maire évoque un point de vue « simplificateur ». « Cette équilibre ne me choque pas. Du personnel d'un autre centre peut ponctuellement être amené à intervenir sur Gap ».

L'argumentaire sur la différence entre le coût de l'eau potable et l'assainissement est également rejeté. « Le gros investissement de la station d'épuration date de 1997 alors que la différence est comptabilisée sur les dix dernières années ». Il assure enfin ne pas tenir compte de l'absentéisme comme facteur de décision.

P.M.

## AGENDA

### AUJOURD'HUI

■ Réunion d'information De l'association JALMALV 05 ("Jusqu'à la mort, accompagner la vie"), aujourd'hui, au Highlander's Pub - rue Carnot, à 18 heures ; présentation de l'action JALMALV 05 auprès des malades, personnes âgées et fragilisées, celles en fin de vie. Tél. 06 70 36 38 05.

■ Secours populaire Ouverture les mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h dans les nouveaux locaux rue des Métiers (face aux Fils d'Ariane). Rens. 06 04 46 22 69/ 06 04 48 22 69.

### DEMAIN

■ Stage de percussions africaines Musique et danse, samedi 4 février, association Impulse - 16, rue du Centre, de 17 heures à 20 heures, avec Aboubakar Bamba, maître tambour ivoirien.

■ Concert rock Kikitop Lauréat Impuls'Planet Music 2011, samedi 4 février, espace Culturel du centre Leclerc, à 15 heures, pour le lancement de leur CD "Le bruit qui pense". Entrée libre.

■ Art et cinéma Conférence-rencontre sur l'œuvre de Pieter Bruegel, grand peintre de la peinture flamande du XVIIe s. à 16h, par Isabelle Rivé, historienne de l'art. Entrée libre.

### A VENIR

■ Cours de langue des signes française Ateliers du 13 au 17 février ou du 20 au 24 février (30h) niveau 1 (débutant). Inscriptions à l'Association du monde des sourds pour tous (22, bd Général-de-Gaulle). Rens. 06 81 98 67 62.

## UTILE

■ Le Dauphiné libéré 1 av. Jean-Jaurès. Tél. 04 92 51 21 46 courriel : centre.gap@ledauphine.com

■ Samu Compositeur le 15

■ Maternité Tél. 04 92 40 61 39

■ Maison médicale Ouverture de 14h à minuit - 3, rue Maurice-Garnier. Tél. 04 92 52 28 15.

■ Dentiste de garde Tél. 04 92 51 94 94

■ Pharmacie de garde Se renseigner au commissariat de police.

■ Commissariat de police Compositeur le 17

■ Sapeurs-pompiers Tél : 18 ou 112

## JOURNÉE ESSAI PRIVILÈGE 508



Le 4 février 2012

NOUVELLE PEUGEOT 508

PEUGEOT GAP - 04 92 52 15 17

Concession Peugeot France Alpes

Route de Marseille - BP 49 - 05000 GAP

